Résolution sur le séminaire d'experts gouvernementaux sur les changements climatiques

2005/2552(RSP) - 12/05/2005 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement a adopté une résolution en vue du séminaire des experts gouvernementaux sur le changement climatique qui se tiendra à Bonn le 16-17 mai 2005.

Les députés regrettent que la dixième conférence des parties, malgré les efforts de la délégation de l'Union européenne, ne se soit mise d'accord que sur un mandat très limité. Ils estiment que l'Union européenne devrait conserver son rôle de chef de file dans ce domaine. Le Parlement accueille favorablement les conclusions adoptées par le Conseil européen de Bruxelles des 22 et 23 mars 2005 et, notamment, l'accord intervenu sur des objectifs de réduction de l'ordre de 15-30% d'ici 2020 pour le groupe des pays développés mais regrette, néanmoins, qu'aucune indication n'ait été donnée par le Conseil européen en ce qui concerne les objectifs de réduction à plus long terme et suggère que soient exigées des réductions de l'ordre de 60-80% pour l'horizon 2050. Pour assurer des conditions équitables au niveau mondial, les députés sont convaincus que les entreprises de dimension internationale, notamment les secteurs à forte consommation d'énergie, exigent une approche sectorielle pour la définition des futurs objectifs internationaux de réduction. Enfin, le Parlement invite les experts gouvernementaux à explorer la possibilité de l'adoption de mesures commerciales contre les pays qui n'adhèrent pas au protocole de Kyoto.